RAPPORT DE CLÔTURE
ÉPREUVE DE MOTO

CLUB ORGANISATEUR : .....

LIEU DE L'EPREUVE : .....

DATE DE L'EPREUVE : .....

N° DE VISA UFOLEP : .....

DISCIPLINE :

25 Power vitesse ☐ **25 Power endurance** ☐ **50 à Galet vitesse** ☐
50 à Galet endurance ☐

Moto-cross ☐ **Enduro** ☐ **Course sur prairie** ☐ **Endurance solo** ☐
Endurance quad ☐

Trial moderne ☐ **Trial ancien** ☐

EPREUVES :

Championnat ☐ **Intime** ☐ **Autre : .....** ☐
Départementale ☐ **Régionale** ☐ **Nationale** ☐

Date & heure de début : ☐ ☐

Date & heure de fin : ☐ ☐

QUELQUES INDICATIONS POUR BIEN COMPLETER VOTRE RAPPORT DE CLÔTURE

A transmettre à votre délégation départementale ou régionale **dans les 10 jours** suivant l'épreuve, qui le transmettra à l'échelon national à l'adresse suivante : visacourse@ufolep.org

Seule, cette unique version du rapport de clôture sera prise en compte lors des envois.

Pièces à joindre au rapport de clôture

Ce rapport est à remplir par l'ensemble des acteurs qui œuvre à la sécurité de l'épreuve

Documents annexes

- Annexe 1 : PV et décisions de jury s'il y a convocation du jury.
- Annexe 2 : Liste des officiels présent le jour de la manifestation fiche à fournir au briefing du matin et à récupérer à la fin de la manifestation.
- Annexe 3 : Rapport technique fiches à fournir au briefing du matin et à récupérer à la fin de la manifestation.
- Annexe 4 : Rapport des interventions du médecin fiches à fournir au briefing du matin et à récupérer à la fin de la manifestation.
- Liste des engagés, Résultats et Classements à fournir par le club organisateur.

LES OFFICIELS

Jury	Le jury d'une compétition motocycliste peut être formé d'un organe collégial, ou composé d'un Président et de 2 membres ayant une licence UFOLEP en cours de validité.
Directeur de course	Un Directeur de course ayant la qualification requise et licencié est obligatoire sur toutes les épreuves. Il peut être accompagné d'un ou plusieurs directeur(s) de course adjoint(s) ayant la qualification requise et ayant une licence UFOLEP en cours de validité.

LES COMMISSAIRES DE PISTE OU JUGE DE ZONE

Prévoir un nombre d'Officiels Commissaires de Piste ou juges de zones conforme au nombre de postes défini par l'Arrêté Préfectoral d'homologation du circuit et ayant la qualification requise et ayant une licence UFOLEP en cours de validité.

Documents devant obligatoirement être contrôlés avant le départ des courses :

- Visa fédéral
- Attestation d'assurance VTM
- Plan de sécurité
- Arrêté d'autorisation préfectorale ou récépissé de déclaration

PARTICIPANTS

Catégorie	*Nombre de pilotes inscrits*	*Nombre de pilotes présents*	*Cylindrée*	*Description*

MOYEN DE SECOURS

Médecin	Nom :	Prénom :	Signature
Ambulances	Nom :	Nombre :	Signature
Secouristes	Nom (Responsable) :	Prénom :	Signature
	Nom (association) :	Nombre :	

Joindre rapport du médecin (rapport médecin)

OFFICIELS

Fonction	*Nom / Prénom*	*N° Licence*	*Signature*
Directeur de course			
Directeur(s) de course adjoint(s)			
Président(e) de jury			
Membres du jury			
Organisateur technique			
Responsable contrôle technique			
Responsable chronométrage			
Responsable administratif			
Responsable commissaires			

Joindre liste de l'ensemble des officiels

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les horaires ont-ils été respectés ? OUI ◯ NON ◯

Si non, pourquoi ? .....

.....

Incidents survenus (avec pilotes, spectateurs, incidents de course, autres ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En cas d'incidents, possibilité de joindre des documents annexes à ce rapport

Départs ambulances : OUI ◯ NON ◯

Appel au jury : OUI ◯ NON ◯ Si oui, voir modèle de Convocation pour le jury

BILAN GÉNÉRAL

Météo : .....

Affluence spectateurs (nombre) : .....

Autre : .....

.....

Signature de l'organisateur technique ou du/de la responsable sécurité	Signature du Directeur de course	Signature du/de la Président-e de l'association organisatrice